



République Française

MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL  
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°29/2024

### REGLEMENTATION DE CIRCULATION

#### Route Départementale n°983 – Création d'un branchement aéro-souterrain pour le compte d'Enedis

Nous, Maire de la Commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

Vu la demande présentée par l'**entreprise BIR – Agence de Sarcelles**, chargée de réaliser un branchement aéro-souterrain pour le compte d'Enedis au droit du n°7 route de Houdan,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221.4

Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;

Vu le classement en route à grande circulation de la RD983 ;

Vu l'avis du Préfet des Yvelines en date du 17 décembre 2024 ;

Considérant qu'à l'occasion de ces travaux des accidents pourraient se produire, si la circulation n'y était pas réglementée.

### ARRÊTONS

**ARTICLE 1 :** A compter du **6 janvier 2025** et pour la durée du chantier, la RD 983 entre le PR 23.182 et le PR 23.425 (en agglomération) est soumise aux prescriptions définies ci-dessous pour tous les véhicules de 9h00 à 16h00 :

- Restriction de circulation sur une seule voie
- Rétrécissement de chaussée par alternat par feux ou K10
- Réduction de la vitesse à 30 km/h
- Interdiction de dépasser
- Interdiction de stationner

**ARTICLE 2 :** La durée du chantier est fixée à **20 jours**.

**ARTICLE 3 :** L'**entreprise BIR** en charge des travaux apposera les panneaux réglementaires.

**ARTICLE 4 :** Le maire, le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Septeuil, le responsable de la subdivision entretien exploitation nord-ouest du Conseil Départemental des Yvelines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Pour extrait certifié conforme,  
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 17 décembre 2024

Le Maire,  
Serge ANCELOT

